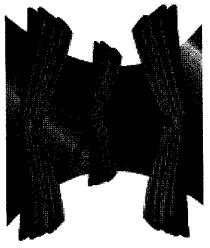


Une politique culturelle pour les personnes

Mémoire de Culture à la carte d'Anjou à l'occasion de la consultation sur la Proposition de politique de développement culturel pour la ville de Montréal.

> 7,500, av. Goncourt Anjou (Québec) H1K 3X9 Téléphone: (514) 493-8211



Culture à la carte d'Anjou

Une politique culturelle pour les personnes

Mémoire de Culture à la carte d'Anjou à l'occasion de la consultation sur la Proposition de politique de développement culturel pour la ville de Montréal.

18 février 2005

Présentation

Culture à la carte d'Anjou est un organisme à but non lucratif. Pour les fins des présentes, cet organisme est désigné Corporation selon l'article 3 de ses règlements. La Corporation a débuté en 1995 avec 40 membres, aujourd'hui elle comprend 250 membres répartis comme ceci : 80% provenant de l'arrondissement d'Anjou et 20% des autres arrondissements de la ville de Montréal. La Corporation est administrée par un conseil de sept membres actifs et élus par l'assemblée générale annuelle depuis dix ans.

La mission de Culture à la carte se définit comme suit (article 6):

- 1) Regrouper en corporation les personnes intéressées aux arts;
- 2) Promouvoir les arts et les activités par le biais de sorties extérieures (théâtre);
- 3) Produire, de concert avec d'autres organismes de la municipalité, s'il y a lieu, des activités artistiques sur le territoire angevin.

Enfin, nous croyons utile de préciser que Culture à la carte ne dispose pas de secrétariat permanent mais des services d'une membre, employée à temps partiel grâce à une subvention de l'arrondissement d'Anjou. Elle exécute son travail à son domicile et est nommée par le conseil d'administration de la Corporation.

La Corporation compte sur l'engagement bénévole de ses membres, la contribution des membres (cartes de membres), les subventions, précieuses quoique symboliques, des gouvernements fédéral et provincial. De rares dons peuvent aider à son fonctionnement.

Il faut souligner l'apport considérable et indispensable de l'arrondissement d'Anjou qui assure le transport (un autobus de 40 sièges) pour toutes les sorties culturelles, soit environ 45 par année. L'arrondissement nous offre aussi gratuitement des salles de réunions, le service de photocopies et une ligne téléphonique.

L'intérêt de Culture à la carte pour le développement culturel

La culture est « l'expression privilégiée de l'identité et de la créativité humaine dans toute sa diversité et elle constitue un patrimoine inaltérable pour l'ensemble de l'humanité ». Cette définition de la culture dans le texte de la « Proposition », rejoint notre perception de la culture. Elle renvoie ainsi à une vision de la culture comme une valeur en soi. La culture y est vue non pas comme une simple activité de consommation de produits ou de services en circulation dans un marché, même si nous convenons que l'économie de la culture constitue un puissant moteur de développement et de création de richesse. Nous constatons avec satisfaction que la « Proposition » semble privilégier une approche de la culture vue comme un « bien commun » et affirme que la participation à la vie culturelle se vit d'abord à l'échelle du quartier et de l'arrondissement.

Par ailleurs, nous nous préoccupons particulièrement de la responsabilité des arrondissements dans la gestion de la culture. Nous concevons que la proximité de services culturels a ses avantages d'accessibilité mais nous nous interrogeons sur la capacité des arrondissements d'assumer une telle décentralisation et sur l'équité qui préside à cette décentralisation.

Nous appuyons globalement les grands objectifs de la politique de développement culturel proposée. Il nous apparaît que, particulièrement pour les personnes plus âgées, la culture et les lieux d'activités culturelles humanisent la vie dans les arrondissements, créent des espaces de rencontres et un sentiment d'appartenance et de sécurité. Nous reconnaissons donc l'importance de créer de tels lieux dans les arrondissements.

Nous voyons la mobilisation des acteurs de la vie culturelle comme une approche très stimulante pour un organisme comme le nôtre qui désire vivre l'expérience d'un développement culturel rassembleur.

Recommandations

Dans cette section de notre mémoire, nous avons repris des engagements de la « Proposition » et nous présentons en bref nos commentaires qui s'y rapportent. Nous avons ignoré certains engagements sur lesquels nous n'avions pas de données pour en disposer.

Engagements

1.-

Plan de rattrapage des bibliothèques

Accord

On pourrait prévoir une attention aux aînés qui organisent des clubs de lectures dans leur quartier et favoriser des échanges entre « écrivains » du milieu (livres, documents, poésie, etc.).

3.Collaboration avec les commissions scolaires pour les services aux jeunes

Accord

Une collaboration essentielle qui peut être une panacée étant donné les problèmes budgétaires qui frappent les commissions scolaires.

À l'occasion, on pourrait faire appel à des aînés qui ont un don de conteur auprès des jeunes.

Favoriser les relations entre les générations. Encourager et étendre le programme "L'école et les arts" de la Maison de la culture Mercier, où les élèves du primaire assistent à des productions musicales et théâtrales dans une vraie salle de spectacle.

4.Programme de revitalisation urbaine intégrée

Accord

4.Promotion et diffusion des activités culturelles

Accord

Appréciation particulière pour les Maisons de la culture comme lieux de diffusion. L'utilisation du Bulletin de l'arrondissement On déplore la disparition de la page spéciale des Maisons de la culture dans « La Presse ». 6.-

Soutien aux loisirs culturels

Accord

Que Montréal mette des lieux à la

disposition des aînés.

Organiser ces lieux en fonction des utilisateurs qui ont à se déplacer parfois difficilement à cause de certains handicaps.

7.-

Entente avec les musées montréalais

Accord

Favoriser aussi l'acceptation de la Carte Accès Montréal pour tous les lieux de

culture.

8.-

Centre d'histoire de Montréal

Accord

9.-

Réseau du patrimoine

Accord

On pourrait confier à des étudiants

l'animation des activités culturelles.

17.-

Budget du conseil des arts

Accord

18.-

Conseil des arts de Montréal

Accord

19.-

Conseil des arts de Montréal

Accord

Mécanisme essentiel.

20.-

Nouvelle approche de financement

pour les grandes institutions

Accord

21.-

Plan de développement des

grands festivals

Accord

Prévoir des consultations dans les

arrondissements.

22.-

Collaboration de la ville avec les arrondissement

Accord

23.-

Nouveau planétarium à proximité

du Biodôme

Accord

Excellent regroupement des lieux de la

culture.

Revitalisation de l'Est de Montréal.

25.-

Financement public des industries culturelles

Accord

26.-

Le Quartier des spectacles

Accord

27.-

Collaboration Quartier des spectacles

et les milieux culturels

Accord

30-31-32.-

Approche inter culturelle

Accord

34.-

La culture, signature de Montréal

Accord

35 -

Intervention de la Coalition sur la

diversité culturelle

Accord

36.-

Conseil consultatif sur la culture

Accord

Une structure légère souhaitable.

Nous souhaitons que la ville continue à

supporter Culture à la carte.

39.-

Contribution de la CMM au financement

des activités

Accord

41 et 44.-

Contribution du milieu des affaires

et du mécénat

Accord

45 -

Médias et sensibilisation de la population

Accord

Conclusion

Culture à la carte se réjouit de l'intention que manifeste la ville de Montréal d'assumer le leadership culturel de son territoire. C'est un projet ambitieux, mobilisateur et dynamisant pour tous les intervenants du milieu de la culture et des arts. Pour conclure ce mémoire, permettez-nous un bref retour sur les points du projet qui nous interpellent comme organisme culturel.

Montréal, métropole.

Nous soulignons l'importance de permettre à Montréal d'assumer pleinement son rôle de métropole en lui donnant les moyens de remplir sa tâche. Loin de minimiser l'apport des régions dans le développement de la culture, nous croyons que les élus municipaux doivent revendiquer un statut particulier pour notre ville auprès du gouvernement du Québec.

Montréal, métropole culturelle.

Montréal se distingue par sa grande diversité de productions théâtrales et musicales de haut niveau. Nos grandes institutions, Théâtre du Nouveau Monde, Orchestre Symphonique, n'en citant que deux, rencontrent de hauts standards de qualité et de professionnalisme.

Nous avons aussi des groupes dont la mission s'oriente principalement vers l'innovation et la création (tels que Espace Go, La Licorne). L'excellence de leurs activités contribue à la renommée de Montréal comme pôle culturel. Tous les créateurs doivent avoir leur autonomie et les moyens financiers pour continuer leurs œuvres.

Montréal, métropole inter culturelle.

Montréal se singularise par la diversité des productions grâce à l'apport des artistes provenant de différentes communautés culturelles. Les arrondissements de notre ville ont tous et chacun leur caractère unique qu'il convient d'encourager. Il faut maintenir, voire augmenter une offre de services locaux afin de favoriser la fréquentation et la pratique d'activités culturelles (théâtre amateur, expositions, concerts). À ce sujet, une structure d'encadrement légère nous apparaît le meilleur moyen de stimuler la vie culturelle de quartier. Souvent, des projets proviennent de bénévoles comme nous, il faut une grande souplesse dans l'administration pour faciliter les actions de ces intervenants.

Montréal, métropole ouverte sur le monde.

Outre la tenue de grands festivals et de compétitions internationales, l'engagement facilitant les échanges entre les créateurs et artistes d'ailleurs nous apparaît fort prometteur. C'est par cette voie que Montréal conservera sa vigueur dans l'innovation et la création.

Montréal, ville où tous s'engagent à faire de la Culture une signature.

Il serait illusoire de rêver à une ville où les arts seraient entièrement subventionnés, compte tenu de l'état des finances publiques actuelles. Et ce n'est même pas souhaitable.

L'histoire du vingtième siècle nous démontre les limites et les dangers de cette approche pour la liberté d'expression des artistes. Au cours de l'histoire, les chefs-d'œuvre sont nés surtout grâce au mécénat et aux commandites, nous ne citerons que le célèbre Requiem de Mozart par exemple, et, pourquoi pas, toute l'œuvre de Beethoven. Dans notre ville, feu Pierre Péladeau a contribué grandement à plusieurs causes artistiques, notamment l'encouragement aux jeunes musiciens et aux peintres, par ses contributions financières et son implication personnelle.

En terminant, permettez-nous d'émettre le vœu que l'enseignement des arts ait une place de choix dans nos écoles primaires et secondaires. L'appui de la ville pour accroître ou maintenir les arts à l'école est nécessaire et la clé de l'implication des générations futures. C'est par la connaissance et la fréquentation de salles de spectacles que nous préparerons un public réceptif à toutes les formes d'art. Ce grand projet mérite notre soutien entier car c'est par les arts que l'humanité laisse sa trace au fil de l'histoire.